

Le Centre National pour le Développement du Sport

Le CNDS

Pour qui?

- Les clubs
- les comités
- les ligues

Comment être informé?

Les directions régionales ou départementales jeunesse et sport organisent des réunions d'information soit dans le courant du quatrième trimestre de l'année J-1 soit début année de l'année J auprès des ligues et comités départementaux.

Ensuite c'est aux ligues et comités d'informer les clubs.

Quand?

Selon les régions, en général premier trimestre de l'année civile, dossier à remettre début deuxième trimestre de cette année là.

Conditions d'attribution des subventions

- Avoir l'agrément sport (à demander auprès de la direction départementale jeunesse et sport de votre département - c'est un dossier lourd mais qui n'a pas à être refait)
- Attention : les ligues et comités n'ont pas à demander cet agrément, ils l'ont automatiquement, certains pour des commodités administratives demandent pourtant un numéro d'agrément.
- Remplir les dossiers correctement.
- les clubs ne peuvent pas recevoir de subventions inférieures à 600€. Cela ne veut pas dire que si vous demandez 200€ vous aurez 600, mais que si vous n'atteignez pas 600 vous n'aurez rien.

Que ce soient pour les ligues, les comités ou les clubs le dossier CNDS est assez lourd.

En ce qui concerne les subventions concernant l'Accompagnement Éducatif

- C'est bien le CNDS qui attribue ces subventions, mais pas par le même chemin.
- Les dossiers sont à déposer selon les régions avant fin juin ou même mi octobre
- Ces subventions lorsque les conditions requises pour l'obtention de la subvention le sont, sont automatiques.
- Rappel de quelques conditions (agrément sport, diplôme fédéral de l'intervenant, contrat avec la personne employée...)

Les subventions sont attribuées selon des notes d'orientation nationales qui peuvent être légèrement aménagées en fonction des régions ou départements.

Elles nécessitent des objectifs pris en commun et répartis de la part des ligues et des comités.

Ainsi que des projets.

Ensuite c'est à chaque association de présenter le meilleur dossier possible.